



MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD RAPPORT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Lors de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2019, le conseil municipal a présenté les prévisions budgétaires 2019 démontrant des revenus de 3 347 476 \$, des dépenses de 3 832 488 \$ et la conciliation à des fins fiscales de 485 012 \$ pour l'atteinte d'un équilibre budgétaire. Les revenus budgétaires sont en hausse de 2,85 % et les dépenses sont en hausse de 5 % par rapport au budget précédent. Le rôle d'évaluation imposable a augmenté de 0,72 %, soit de 203 435 900 \$ à 204 897 100 \$.

Le conseil municipal devait composer avec la hausse de la quote-part de la MRC du Domaine-du-Roy, des travaux de réhabilitation de deux puits, de la vidange des étangs d'épuration et la hausse des salaires en vertu de la révision des postes. Plusieurs réserves financières étaient déjà prévues pour financer certaines dépenses.

Le taux pour les immeubles industriels reste à 2.42 \$, celui pour les immeubles non résidentiels à 1.92 \$ et le taux pour les autres immeubles résidentiels est fixé à 1.02 \$. De ces taux, 0.1471 \$ est affecté aux remboursements du service de la dette.

Le taux de la taxe de service d'eau résidentiel augmentera à 210 \$ (190 \$ en 2018) afin de compenser les coûts reliés à l'exploitation de l'unité de traitement. La taxe résidentielle pour le service d'ordures restera à 190 \$ et la taxe de service d'égout augmentera de 20 \$, soit à 140 \$. La taxe pour la vidange des fosses septiques s'établira à 61,50 \$ pour une résidence et 31,75 \$ pour un chalet.

Ainsi, la résidence unifamiliale du secteur urbain évaluée à 150 000 \$ verra son compte de taxes s'établir à 2 265 \$, en baisse de 5,86 \$ par rapport à l'année précédente.

Le plan triennal des immobilisations prévoit des investissements de 2 519 965 \$ en 2019, et ce, principalement pour la réhabilitation de la conduite d'aqueduc de la rue de la Gare (300 000 \$) et la déphosphatation des étangs d'épuration (1 675 000\$). Ce dernier projet est conditionnel à l'obtention d'une aide financière équivalente à 85 % des coûts du gouvernement provincial. Enfin, un montant de 150 000 \$ est prévu pour l'entretien de certains bâtiments municipaux.

En 2020 et 2021, des investissements de 936 500 \$ et 1 442 106 \$ sont prévus respectivement pour, entre autres, la poursuite de la réhabilitation des conduites d'aqueduc de la rue Principale, la reconstruction de la conduite d'amenée, le développement du parc industriel et la reconstruction des trottoirs. Le projet de desserte en aqueduc et égouts du secteur Est demeure en attente d'une consultation auprès des résidents du secteur.

	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Taxes générales sur la valeur foncière (/100 \$)		
Taxe foncière générale de base (imm. résiduels)	1.02 \$	1.02 \$
Taxe foncière générale immeubles non résidentiels	1.92 \$	1.92 \$
Taxe foncière générale immeubles industriels	2.42 \$	2.42 \$
Service d'eau (unitaire)		
Résidentiel & commercial	190.00 \$	210.00 \$
Chalet	133.00 \$	147.00 \$
Ferme	550.00 \$	570.00 \$
Chambre	82.50 \$	83.00 \$
Service d'égout (unitaire)		
Résidentiel & commercial	120.00 \$	140.00 \$
Ferme	60.00 \$	70.00 \$
Chambre	52.00 \$	60.00 \$
Service d'ordures (unitaire)		
Résidentiel	190.00 \$	190.00 \$
Chalet	133.00 \$	133.00 \$
Industries, commerces et institutions (ICI) annuels	439.00 \$	439.00 \$
Ferme	288.00 \$	288.00 \$
Service de vidange de fosses septiques (unitaire)		
Permanent	61.50 \$	61.50 \$
Saisonnier	30.75 \$	30.75 \$
Secteur aqueduc résidentiel (/mètre)	0.95 \$	-
Secteur aqueduc urbain (/100 \$)	0.07 \$	0.06 \$
Secteur aqueduc des Sables (/100 \$)	0.14 \$	0.13 \$
Secteur aqueduc industriel (/100 \$)	0.06 \$	0.05 \$
Secteur égout industriel (/100 \$)	0.07 \$	0.07 \$

Secteur égout (/100 \$)	0.07 \$	0.07 \$
Secteur Pascal-H.-Dumais	0.11 \$	-
Secteur Baie-des-Cèdres Est (/100 \$)	0.16 \$	0.16 \$
Secteur aqueduc Laforest (/100 \$)	0.36 \$	0.36 \$
Données générales	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Évaluation imposable totale	203 435 900 \$	204 897 100
Évaluation imposable immeubles non résidentiels	13 751 169 \$	13 828 841 \$
Évaluation imposable immeubles industriels	7 578 290 \$	7 578 290 \$
Proportion médiane	102%	91%
Facteur comparatif	0,98	1,10
Revenus		
Taxes sur la valeur foncière		
Taxe foncière résiduelle	1 857 486 \$	1 871 598 \$
Taxes de secteur - service de la dette	144 302 \$	119 566 \$
Taxe fonc. sur les immeubles non résidentiels	264 022 \$	265 514 \$
Taxe fonc. sur les immeubles industriels	183 395 \$	183 395 \$
Taxes sur une autre base		
Service de la dette	12 868 \$	0 \$
Service d'eau	151 533 \$	167 076 \$
Service d'égout et traitement des eaux usées	69 728 \$	81 830 \$
Service pour les matières résiduelles	290 657 \$	290 372 \$
Occupation de roulettes	9 000 \$	10 200 \$
Centre d'urgence 9-1-1	10 500 \$	10 500 \$
Paiement tenant lieu de taxes	37 068 \$	37 068 \$
Transferts	41 034 \$	75 646 \$
Services rendus	19 100 \$	23 395 \$
Imposition de droits, intérêts et autres	172 680 \$	143 680 \$
Total des revenus	3 263 372 \$	3 347 476 \$
Charges		
Administration générale	802 128 \$	790 805 \$
Sécurité publique	385 980 \$	374 586 \$
Transport	771 922 \$	767 633 \$
Hygiène du milieu	656 382 \$	832 253 \$
Santé et bien être	13 924 \$	10 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	425 797 \$	413 948 \$
Loisirs et culture	357 736 \$	359 395 \$
Frais de financement	236 140 \$	283 868 \$
Total des dépenses de fonctionnement	3 650 009 \$	3 832 488 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(386 636) \$	(485 012) \$
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	514 199 \$	483 789 \$
Placement à long terme	529 252 \$	534 153 \$
Financement à long terme des act. de fonct.	0 \$	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	(575 100) \$	(587 300) \$
Affectation aux activités d'investissement	(12 250) \$	(27 065) \$
Affectations – surplus accumulés	26 600 \$	13 390 \$
Affectations - réserves financières et fonds réservés	(96 065) \$	68 045 \$
Total des autres activités fin. et affectations	386 636 \$	485 012 \$
Excédent net	0 \$	0 \$